

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 36

Artikel: Histoire des musiques ambulantes dans le canton de Vaud
Autor: J.Z.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

institutions à.... 1845. Mais, Monsieur! je ne sors pas bien souvent de nos montagnes, et cependant j'ai eu le plaisir de me trouver à Lausanne le jour de la fête de l'abbaye des grenadiers, et, si ma mémoire ne me trompe, j'ai vu sur le drapeau de la société la date de... 1816. Je me suis laissé dire aussi que votre société militaire a été fondée en 1844. Je voudrais bien connaître plus complètement l'histoire de mon pays, pour savoir l'origine et le but primitif d'un grand nombre de nos abbayes; veuillez prier votre aimable collaborateur, l'auteur des *Ephémérides vaudoises*, de bien vouloir faire quelques recherches à ce sujet, et, en attendant, veuillez vous informer auprès de vos voisins de Pully si l'abbaye dont la fête se célèbre le jour de l'Ascension n'a pas deux à trois siècles d'existence. Vous aurez aussi à Lutry un charmant poète qui vous dirait sans doute s'il est vrai que Lavaux compte des sociétés fondées dans le courant du siècle dernier. Le sujet vaut vraiment la peine d'être étudié, et le résultat de ces recherches fournirait sans doute une intéressante page à notre histoire nationale. On pourrait joindre à cette étude celle de l'utilité que présentent aujourd'hui les sociétés telles que les abbayes; je crois que l'on arriverait à ce résultat que le développement du tir ne trouve pas là un aliment bien sérieux.

Et, puisque j'aborde cette question du tir aux armes de guerre, qui tend à se répandre dans notre pays, permettez-moi d'attirer votre attention sur ce qui existe dans notre contrée depuis fort longtemps. Avez-vous jamais remarqué, devant quelques maisons, à Bex et dans tous les villages ou hameaux environnants, des mannequins en bois, plus ou moins artistement peints, représentant l'un un carabinier vaudois, un autre un chasseur tyrolien, un autre, un hussard français? Savez-vous ce qu'ils signifient? Je vais vous le dire. Dans chaque localité, il existe une société de tir qui, chaque dimanche après-midi, réunit ses membres pour s'exercer au maniement de la carabine. La présence de chacun est obligatoire, sous peine d'amende. Le produit du tir est immédiatement réparti, chaque fois, aux plus habiles, à l'exception d'une retenue de 40 à 45 pour % qui est destinée aux frais d'administration d'abord, puis à acheter des prix pour le grand tirage qui se fait au nouvel an. Pour ce jour-là, la cible est remplacée par un mannequin, et c'est le roi de la fête, celui qui a obtenu le premier prix, qui devient propriétaire du mannequin et l'applique contre la façade de sa maison comme un témoignage de son adresse ou... de son bonheur. Vous avez quelque chose d'analogue à Lausanne, dans la société des carabiniers. Mais les sociétés de notre contrée ont cela de particulier qu'elles réunissent la plus grande partie des hommes de la localité.

Vous voudrez bien, Monsieur, excuser la liberté que j'ai prise de vous adresser ces quelques lignes,

trop longues peut-être pour beaucoup de vos lecteurs et surtout de vos lectrices, et me croire, etc.

Un montagnard.

Note de la rédaction. — Nos lecteurs ont déjà fait justice de l'erreur signalée par notre aimable correspondant de Bex. En effet, la plus grande partie des abbayes du canton de Vaud remontent à une fondation antérieure à 1845. La *Société des grenadiers* de Lausanne date de 1816; celle de la *Jeune société militaire* fut fondée en 1844, à la suite d'un refus de la société des grenadiers d'organiser un prix de jeunesse lors de la célébration de la fête, en 1845. Aussi, nous croyons l'abbaye de Pully, que nous nous souvenons d'avoir vu célébrer à une époque où l'on nous traînait encore en petit char, d'une fondation plus ancienne que 1845, puisqu'à cette époque, l'un de nous suivit la colonne qui alla saluer à Cully la mémoire de Davel. Nous nous attendions bien à une rectification, et c'est pour rester fidèle à la devise: *Le mouvement, c'est la vie*, que nous avons inséré notre *premier Lausanne*, avec ses erreurs de dates, persuadé d'avance que nous provoquerions ainsi quelques explications. C'est ainsi que notre but est atteint; provoquer la discussion, instruire et amuser.

Histoire des musiques ambulantes dans le canton de Vaud.

Dans le laps de temps compris entre 1814 et 1864, la musique, chez nous, a présenté un tableau aussi varié que pittoresque. Il y en avait un peu partout. Et d'abord dans les rues. Les rois de tous, c'étaient les mineurs avec leurs casquettes d'uniforme, et leur tablier de cuir placé de manière à s'asseoir dessus. C'étaient nos oiseaux de passage. On savait vaguement que ces gens passent leur vie dans d'immenses souterrains, occupés qu'ils sont aux travaux des mines. Leur discipline sévère, leur musique si grave et si harmonieuse, l'idée qu'on leur donne chaque année un congé pour aller gagner quelques sous par le monde, leur prêtait quelque chose de fantastique; on leur donnait avec plaisir.

Ils avaient pour collègues les petits Savoyards avec leur vielle, leur marmotte, et souvent un petit frère ou une petite sœur. Ces enfants jouaient, chantaient, dansaient d'une manière étrange. On savait que dans les monts sourcilleux de la Savoie, ils avaient laissé une mère, à qui ils apporteraient, à la fin de l'automne, le produit de leurs chants; on leur donnait aussi avec plaisir.

Arrivaient ensuite les Bohémiens à la peau basannée, aux cheveux noirs et plats, à l'œil ardent; leurs femmes en jupe courte, munies d'un tambour de basse, dansaient, chantaient en accompagnant les orgues de Barbarie.

Là, c'étaient d'autres orgues de Barbarie avec des figurines mouvantes, représentant des messieurs, des dames, des officiers, des princes tournant, dansant, et tirant le chapeau au public avec une grande révérence.

Puis venaient les *pifferari* italiens avec leurs cornemuses, un chameau et des singes.

Disons-nous un mot des vétérans de la grande armée, qui, le ruban à la boutonnière et un instrument de musique à la main, réclamaient aussi une pièce de monnaie.

Maintenant que nous avons vu ce qui se passait dans les rues, voyons ce qui se passait sur les toits. Les ramoneurs, à cette époque, avaient une formule sacramentelle qu'ils chantaient une fois arrivés au sommet d'une cheminée. Puis venait une chanson. Si la cheminée était basse, le petit ramoneur descendait sur le toit, où il se livrait à mille jeux. Redescendu dans l'appartement, lui et son camarade, prenaient un verre de vin, chantaient des *canzonette* savoyardes et parlaient de leurs montagnes.

Aujourd'hui les musiciens ambulants sont des artistes qui, de gré ou de force, lèvent des contributions forcées. Avez-vous des malades? avez-vous des affaires qui réclament toute votre attention? N'importe, vous avalerez le concert et vous le payerez. Ces concerts valent-ils le *zinga zounette* et les *iouka la Catarina* des Savoyards d'autrefois? Valent-ils l'œil brillant de la Bohémienne, si gracieuse avec son tambour de basque? Valent-ils la noble fierté du vieux soldat, réduit à la mendicité pour avoir conquis l'Europe? Nous en doutons. Mendiants pour mendiants, il faut convenir que les premiers étaient plus intéressants et plus pittoresques.

J. Z.

Le lac de Derborence.

« Mon pays, c'est le plus beau de la terre, » dit une chanson de paysans bretons; à combien de titres divers ne pouvons-nous pas revendiquer cette prétention pour notre chère patrie? Qu'elles offrent à nos yeux de pittoresques tableaux, de sites charmants, les plaines, les vallées et les majestueuses Alpes de notre belle Suisse! Sa nature n'a point manqué de peintres qui, par leurs toiles, rendissent hommage à sa beauté, et de poètes qui la célébraient par leurs chants. Que de variété surtout dans le paysage alpin, si peu connu jusqu'à ce jour, ignoré peut-être par le plus grand nombre des habitants du pays, et par cela même encore inapprécié dans ses détails. Ces merveilles, dont la main de Dieu s'est montrée si prodigue envers nous, nous entourent de toutes parts, et, malgré le peu de distance qui nous en sépare et la facilité que nous avons de les admirer à notre aise, combien d'entre nous témoignent de leur indifférence en négligeant de les visiter! Tel est entre autres le petit bassin du lac de Derborence et le paysage si profondément calme qui, de ses bords, se déroule à nos yeux.

Si des Plans de Frenières l'on s'avance entre le grand Mûveran, le glacier de Plan Nevé et la tête du Grand Jean d'un côté et la ligne des pentes gazonnées de l'Argentine de l'autre, en remontant la profonde mais courte vallée dans la partie inférieure de laquelle les eaux de l'Avançon mugissent sourdement, l'on arrive bientôt aux chalets de la Vare, qu'immortalise le souvenir d'un de nos plus charmants poètes; ensuite l'on dépasse les Essets, puis enfin l'on atteint Ansindaz au pied même du pas de Cheville.

Si l'on parcourt ces hauteurs pendant le mois de mai, l'on verra la nature jusque-là si agreste changer brusquement d'aspect: depuis ce dernier point, plus de pentes tapissées d'un gazon velouté, plus de riant pâturages, plus de verdure même dans ces âpres régions; une bise glaciale chasse avec furie les

brouillards qui rampent sur les parois abruptes des Diablerets; l'humidité de ces brumes mi-gelées vous transperce et vous fait frissonner, et pour échapper à ce malaise, vous vous hâtez de traverser les champs de neige qui s'étendent devant vous. Au bout d'une heure de marche, le sommet du col est atteint, en même temps que vous arrivez à la frontière du Valais; de là, la descente s'effectue sensiblement d'abord, rapidement ensuite, puis tout à coup, à quelques pas devant vous, le sol paraît devoir manquer tout à fait sous vos pas; vous avez encore une pente fort roide, que rendent moins rapide les nombreux contours d'un sentier qui se déroule à vos pieds, et qui va vous conduire dans le plus ravissant paysage que vous puissiez imaginer.

Dans un fond ressemblant à un entonnoir tronqué, s'étend un petit lac dont les eaux transparentes ont cette teinte particulière qui ne peut être comparée qu'à la couleur de l'émeraude; au nord, des rochers perpendiculaires surmontés d'une couronne de glaciers étincelants, des montagnes boisées au midi, et les pentes de Montbas et de Cheville des deux autres côtés forment les barrières de cette arène, qui d'abord vous paraît circulaire et sans issue; mais une vallée tournant d'abord autour du Verouet, s'ouvrant ensuite dans la direction du sud, profonde et encaissée, conduit, à deux mille pieds environ au-dessous du chemin neuf et du Saut du Chien, le surplus de ce réservoir naturel dans la vallée du Rhône.

Rien d'aussi gai, d'aussi riant que ce joli bassin: continuellement ridé par une brise légère, le petit lac reflète l'image tremblotante du paysage environnant; quelques rochers granitiques hasardant, à sa surface, leur tête couverte de mousse jaunâtre, semblent ne s'y être plongés que pour faire ressortir la teinte si pure de ses ondes, dont la transparence n'est égalée que par celle du cristal et la fraîcheur que par celle des glaciers; le calme dans lequel il paraît se complaire n'est interrompu que par le chant plaintif et monotone des ramiers qui roucoulent sous les sapins, par le bruit soudain d'un tétras qui s'envole, ou par le sifflement lointain d'un chamois alarmé. Au milieu de l'été, quelques vaches, broutant autour des vieux chalets de Derborence, les verts gazons de Cheville, viennent animer cette solitude, et réveiller, par le tintement de leurs cloches, les échos endormis.

Tous les différents aspects de la nature des Alpes se retrouvent autour de cette nappe d'eau si limpide. Une sorte de plage blanche, formée de sable fin amené sans doute par les eaux et produit par l'action des torrents et des pluies sur des roches friables, s'étend au nord du petit lac et va, doucement inclinée et semée de débris de rochers, rejoindre la base de ces hauts massifs que l'imagination populaire a peuplée d'êtres fantastiques. Deux tiges de sapin jetées sur la Derbonère, qui alimente le petit lac, aident à passer au bord opposé. Le long de la rive, un étroit sentier, souvent embarrassé par des troncs d'arbres ou des blocs de granit, circule à l'ombre de la forêt; quelques sapins descendent jusqu'au bord de l'eau, y baignent leur pied couvert de mousse, et s'y réfléchissent sans lui prêter cette teinte morne et triste que revêt leur sombre chevelure. Mais bientôt le chemin s'éloigne du bord, la forêt s'éclaircit, la fraîcheur diminue, et bien avant que de rejoindre l'affluent qui emporte les eaux du lac de Derborence, l'on entend le tumulte du torrent qui bouillonne, qui clapote et qui roule ses eaux écumeuses entre les masses énormes des rochers éboulés des Diablerets. Le fracas des eaux, la désolation et le chaos ont succédé au calme, à la sérénité, à la richesse du paysage que l'on laisse derrière soi; en face de cette nature nouvelle si sévère et si tourmentée, que, si l'on ajoutait foi aux récits des pâtres des environs, l'on croirait bouleversée par les esprits malfaisants qui hantent la montagne, l'imagination se reporte à des aspects plus tranquilles, et l'âme, fortement émue, admire la puissance de son Créateur et le grandiose de ses œuvres.

J. F.

Pour la rédaction: L. MONNET. S. CUÉNOUD.